

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

## SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Etaient Présents 55 titulaires, 4 suppléants, 7 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Marie-Pierre CASTAINGS, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Claude COUSTET, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Michèle CAZADOUMECQ, Christine CABON, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Fabienne MENE-SAFFRANE, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Jean CONTOU CARRERE, Laurence DUPRIEZ, Philippe GARROTE, Emmanuelle GRACIA, Daniel LACRAMPE, Chantal LECOMTE, Patrick MAILLET, Nathalie PASTOR, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Elisabeth MIQUEU, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jérôme BOURGUINAT suppléant de Jacques CAZAURANG, Patrick DRILHOLE suppléant de Rose Elisabeth LOPEZ, Lauriane TRESSERRE suppléante de Gérard LEPRETRE, Loïc LUNION suppléant de Aurore GUEBARA

Pouvoirs : Fabienne TOUVARD à Fabienne MENE-SAFFRANE, Cédric PUCHEU à Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER à Claude BERNIARD, André LABARTHE à Laurence DUPRIEZ, Martine LARROUCAU à Jean CONTOU CARRERE, Stéphane LARTIGUE à Patrick MAILLET, Christophe GUERY à Daniel LACRAMPE

Absents : Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Jean-Maurice CABANNES, Jean-Luc MARLE, Alain QUINTANA, Marie Annie FOURNIER, Jacques MARQUÈZE,

### RAPPORT N° 18-200910-FIN-

#### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DES APPELS A PROJETS 2020 « DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOISIRS DE PLEINE NATURE » ET « ACTEURS CULTURELS CREATIFS »

Mme ALTHAPÉ précise que la Communauté de Communes du Haut-Béarn est appelée à verser chaque année des subventions et participations à des organismes privés et publics pour l'exercice des missions qui relèvent de ses compétences, telles qu'elles ont été redéfinies au cours de l'année 2018 (Conseil Communautaires du 27 septembre et du 8 novembre). Elle verse également des subventions à des associations dans le cadre de deux appels à projet :

**Appel à projet « soutien aux associations œuvrant pour le  
loisirs de pleine nature » :**

* Oloron Haut-Béarn sport nature / Raid VTT des trois Vallées .....	1 500.00 €
* Les Ramiers / Trail blanc d'Issarbe.....	500.00 €
* FCO Cyclisme / Les boucles du Haut-Béarn .....	1 500.00 €
* ASB Montagne Escalade / Développement guide et initiation à l'escalade	2 500.00 €
* Aspyrénées / Aménagement et développement des canyons.....	2 500.00 €

**Appel à projet « acteurs culturels créatifs »**

* Carnaval de Géronce .....	3 000.00 €
* Les Phonies Bergères .....	3 000.00 €
* Les Broutches .....	500.00 €
* Livres sans frontières .....	500.00 €
* Théâtre la Baraque.....	900.00 €
* Ludopia .....	1 000.00 €

Les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2020.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **AUTORISE** le Président à verser les subventions susvisées pour l'année 2020,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 septembre 2020

Suit la signature

Le Président

*Signé BU*

Bernard UTHURRY